

Examen professionnel supérieur de Directrice/ Directeur en ressources humaines

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Ruelle Vautier 10, Case postale 541, 1401 Yverdon-les-Bains, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

Décision d'admission**à l'examen prof. sup. de Directrice / Directeur des ressources humaines avec diplôme fédéral 2020****1. Coordonnées personnelles**

Nom, Prénom

Date de naissance

Adresse

NPA, Lieu

Lieu d'origine/canton

E-Mail (égal. nécessaire pour une inscription en ligne)

Tél. privé

Natel privé

2. Activités au sein de l'entreprise

Nom

Rue

Nr. postal

Lieu

Tel.prof

Site Internet

Date d'entrée dans l'entreprise

Branche

Dans la fonction en tant que

Depuis le

Dans la dernière fonction en tant que

Depuis le

Titre

Important

Votre demande ne sera traitée que lorsque vous vous serez acquité/e de la contribution de CHF 70.-. Veuillez s'il vous plaît joindre la confirmation de paiement (BVR, ou justificatif de paiement online) à votre dossier.

N° CCP 87-759862-8, Association faîtière pour les examens supérieurs dans le domaine du personnel, Case postale 1853, 8027 Zürich

IBAN: CH16 0900 0000 8775 9862 8, Bank-Clearing: 9000

Examen professionnel supérieur de Directrice/ Directeur en ressources humaines

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Ruelle Vautier 10, Case postale 541, 1401 Yverdon-les-Bains, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

3. Preuves d'admission**a) Formation selon l'art. 3.31 du règlement des examens. Cochez s'il vous plaît ce qui convient :**

- Brevet fédéral de spécialiste en gestion de personnel **respectivement** de spécialiste RH OU
Brevet fédéral avec un profil prof. proche du domaine RH

En complément, six ans de pratique professionnelle, dont soit deux ans de pratique qualifiée en RH, soit quatre ans de pratique dans une fonction de gestion de projet RH ou de conseiller RH pour des tâches complexes

- Diplôme de fin d'études d'une haute école, d'une haute école spécialisée ou d'une école spécialisée supérieure

En complément, six ans de pratique professionnelle, dont soit deux ans de pratique qualifiée en RH, soit quatre ans de pratique dans une fonction de gestion de projet RH ou de conseiller RH pour des tâches complexes

- Diplôme du niveau tertiaire (= haute école et/ou formation prof. supérieure) et en complément, six ans d'expérience de conduite au moins, dont deux ans d'expérience de conduite de deux niveaux hiérarchiques. Dans ce cas, aucune pratique qualifiée dans le domaine des RH ne doit être attestée.
- Autre(s) diplôme(s) = la Commission d'examen se prononce sur l'équivalence d'autres diplômes.

Diplôme : _____

Par pratique qualifiée en RH, on entend une fonction globale de généraliste en RH, comportant toute la responsabilité des RH, dans une entreprise de taille moyenne ou bien une responsabilité complexe d'un secteur dans une plus grande entreprise.

b) Classification organisationnelle

(ne doit pas être rempli par les intéressé-e-s qui se qualifient en fonction du nombre d'années d'expérience en conduite)

- La plus haute instance du personnel au niveau de la Direction
- L'instance du personnel qui rapporte à la Direction ou au chef d'entreprise
- L'instance du personnel avec responsabilité partielle au niveau de la hiérarchie _____
- Fonction de conseil ou de projet RH au niveau de la hiérarchie _____

Examen professionnel supérieur de Directrice/ Directeur en ressources humaines

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Ruelle Vautier 10, Case postale 541, 1401 Yverdon-les-Bains, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

c) Informations concernant l'employeur

- 3.1 Organigramme > joindre au formulaire
- 3.2 Organigramme du département du personnel avec sa propre responsabilité ou celui issu des fonctions de conseil/projet RH > joindre au formulaire
- 3.3 Nombre d'employés: - dans l'entreprise _____
- dans le département dont je suis le chef du personnel _____
- dans le département RH _____
- dans le domaine conseil/projet RH _____
- dans le même département de direction _____
- 3.4 Répartition du temps de travail: RH ou projet-conseil RH _____ %
Autre _____ % lequel _____
- 3.5 Taux d'activité actuel : ____ %
- 3.6 Commentaires :

Examen professionnel supérieur de Directrice/ Directeur en ressources humaines

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Ruelle Vautier 10, Case postale 541, 1401 Yverdon-les-Bains, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

d) Quelles tâches particulières et projets RH avez vous réalisée ou auxquelles vous avez activement participé dans la pratique (concept et/ou mise en place) :

| Entreprise, durée | Concept | Description |
|-------------------|---------|-------------|
| | | |

Examen professionnel supérieur de Directrice/ Directeur en ressources humaines

Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources
Ruelle Vautier 10, Case postale 541, 1401 Yverdon-les-Bains, info@hrse.ch, tél. 032 724 87 24

e) Tâches / responsabilité

| Merci de cocher ce qui convient * | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|--|---|---|---|---|---|---|
| Politique et stratégie du personnel (générale) | | | | | | |
| Marketing du personnel - Politique - Orientation / Réalisation | | | | | | |
| Planification du personnel | | | | | | |
| Recrutement et sélection du personnel | | | | | | |
| Rémunération du personnel | | | | | | |
| Développement/formation du personnel et des apprentis | | | | | | |
| Travail du personnel international | | | | | | |
| Assurances sociales | | | | | | |
| Partenaires sociaux | | | | | | |
| Administration du personnel | | | | | | |
| Autre : | | | | | | |
| Autre : | | | | | | |
| Autre : | | | | | | |
| Autre : | | | | | | |

- * 1 = La plus haute responsabilité dans l'entreprise
2 = Responsabilité part. dans l'entreprise
(par ex. Direction/région/pays)
3 = Responsable (ex: dans le cadre de projets/concepts)

- 4 = Responsabilité de l'exécution
5 = Tâches exécutives
6 = Aucune expérience / activité dans ce domaine

Remarques:

Annexes

- CV
- Certificats de travail pertinents & Description de poste / Confirmation de l'employeur
- Organigramme de l'employeur & Organigramme du département du personnel
- Copies du CFC/maturité/brevet/diplôme etc. selon Art. 3.31 du règlement

Signature : _____

Date : _____

A envoyer à :

HRSE - Human Resources Swiss Exams
Ruelle Vautier 10
Case postale 541
1401 Yverdon-les-Bains
info@hrse.ch